

COMMUNE DU POET

DÉPARTEMENT DES HAUTES-ALPES

CCONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU lundi 13 avril 2026

Séance Ordinaire 20 heures 30

SYNTHESE DES DELIBERATIONS

Affiché en exécution de l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités
Territoriales

Membres en exercice : 15 - **Date de convocation : 08 avril 2026**

Le 02 avril 2026 le Conseil Municipal de la Commune Du POET s'est réuni, à la MAIRIE,
sous la présidence de la maire, Givaudan Geneviève

PRESENTS : Geneviève Givaudan – Agnès Rey – Régis Trouvé – Manuel Casado – Bruno
Baillon – Pauline Chabot – Jean-pierre Garcin- Thierry Juestz d'Ynglemare – Marion Cortes –
Pauline Salmon -Laure Imbard – Bastien Nal

REPRESENTES : Marie-Anne Guichard par Givaudan Geneviève – Gautier Aillaud par Jean-
Pierre Garcin – Darmon Céline par Marion Cortes

Liste des délibérations

Numéro	Objet	Vote
	Désignation d'un secrétaire de séance	Bruno Baillon
DE_031_2026	Adoption du Règlement Budgétaire et Financier (RBF)et mise en œuvre du régime des Autorisations	Unanimité
DE_032_2026	Mise en place de la TVA sur le budget de l'eau	Unanimité
DE_033_2026	Fixation des taux d'imposition pour l'année 2026	Unanimité
DE_034_2026	Délibération sur le budget primitif – LE POËT 2026	Unanimité
DE_035_2026	Délibération sur le budget primitif – SERVICE EAU ET ASS. LE POËT 2026	Unanimité
DE_036_2026	Transfert comptable des frais de personnel du budget de l'eau vers le budget principal	Unanimité
DE_037_2026	Autorisation de recours aux heures supplémentaires pour les agents communaux	Unanimité
DE_038_2026	Recrutement d'agents saisonniers pour la piscine municipale et autorisation de créer des contrats saisonniers de moins de 6 mois	Unanimité
DE_039_2026	Création d'un poste d'attaché territorial et suppression du poste de rédacteur principal de 1 ^{er} catégorie	Unanimité

La séance est levée à 20h53

Geneviève Givaudan, Maire

